

SIC BASSE PLAINE DE L'AUDE

Espèces animales remarquables

Lézard vert

Lacerta bilineata



PROTECTION

Espèce protégée en France
Annexe II (Conv. de Berne)
Annexe IV Directive Habitats

LIVRE ROUGE

A surveiller liste rouge France

DETERMINANT ZNIEFF

NON

Généralités

DESCRIPTION

Lézard de 20 à 30 cm le plus couramment de coloration vert brillant ponctué de noir et de jaune sur le dos, avec le ventre et la face interne des membres jaune vif ou vert bleuté uni. Lors de la saison des amours, le mâle se pare de tâches et d'une gorge bleu vif.

DISTRIBUTION

Languedoc-Roussillon : Tout le Languedoc-Roussillon

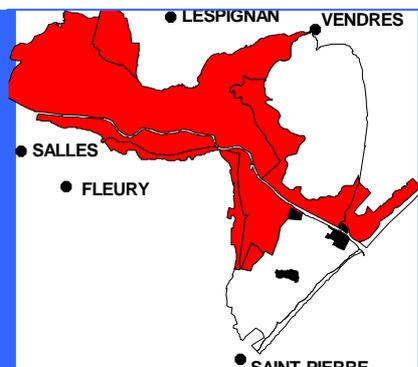
France : Approximativement au sud d'une ligne théorique allant de Rouen à Mulhouse

Ailleurs : En Europe occidentale (d'Angleterre jusqu'en Espagne) jusqu'en Asie mineure

ECOLOGIE

Le Lézard vert fréquente des habitats riches en végétation herbacée et arbustive, bien exposés. On le retrouve dans les bruyères, talus ensoleillés, haies, sous bois aérés, ronciers, remblais, voies ferrés...

ZPS Basse Vallée de l'Aude



L'espèce est présente en plaine dans les zones d'écotone[®] des prairies et des vignes et en bordure des zones humides. Sur les coteaux secs (puech) en bordure de l'étang de Vendres ou de la Matte, il est en concurrence directe avec le Lézard ocellé qui domine ce type de terrain.

Menaces et gestion

FACTEURS DE MENACES

Cette espèce ne semble pas menacée. On peut cependant penser que l'urbanisation massive et la diminution des populations d'insectes via les pollutions diffuses peuvent lui être préjudiciables.

CONSERVATION

- Limiter l'anthropisation des espaces naturels
- Limiter l'utilisation de produits polluants, notamment en agriculture